



# JUDO CLUB BLANZYNOIS

- Certificat médical -

## CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE A LA COMPETITION

Je soussigné, Docteur ..... atteste que :

M./Mme/Mlle..... Né (e) le : .....

**Ne présente aucune contre indication à la pratique du judo en « COMPETITION »**

Fait à ..... le, .....

Tampon et signature du médecin :

**Pour les judokas possédant un passeport sportif, pensez à faire valider celui-ci par votre médecin.**

Liliane BADET — Présidente — 7 Impasse Louis Aragon, 71450 Blanzy — www.judo-club-blanzinois.fr — 03 85 68 15 92



# JUDO CLUB BLANZYNOIS

- Autorisation de Prélèvement Sanguin -

Je soussigné....., père, mère, représentant légal\* de .....  
né(e) le : -----autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement  
de sang, effectué dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/ cette dernière\*.

\*Barrer les mentions inutiles

Fait à ....., le .....,  
Pour faire valoir ce que de droit,  
Signature

### RAPPEL :

*Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.*

*Tout sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.*

*L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération. (Suspension de toute compétition de 2 ans)*

*Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.*

Liliane BADET — Présidente — 7 Impasse Louis Aragon, 71450 Blanzy — www.judo-club-blanzinois.fr — 03 85 68 15 92